

Préparer et documenter la revue

Site : Date : Auditeur :

Périmètre / horaires :

Codes : O = observé sans anomalie apparente ; E = écart ; V = à vérifier ;
NV = non visité ; NA = non applicable (motif à préciser). Aucun code prérempli.

ID / point d'observation	Code	Constat / localisation / référence
01 • Périmètre du site, locaux et activités clairement identifiés.		
02 • Classement et documents de décision retrouvés pour le site.		
03 • Dernier procès-verbal et suites administratives disponibles.		
04 • Rapports de vérification complets et observations repérées.		
05 • Corrections annoncées reliées à des justificatifs examinés.		
06 • Zones non visitées et documents manquants explicitement listés.		

Zones non visitées / limites :
.....

Visite interne visuelle et documentaire : ne remplace pas les vérifications réglementaires.
Ne pas improviser d'essai ou de manœuvre. Signaler immédiatement les situations urgentes.

Observer les cheminements et équipements

Site : Date : Auditeur :

Périmètre / horaires :

Codes : O = observé sans anomalie apparente ; E = écart ; V = à vérifier ;
NV = non visité ; NA = non applicable (motif à préciser). Aucun code prérempli.

ID / point d'observation	Code	Constat / localisation / référence
07 • Parcours prévu vers les sorties observé jusqu'au débouché extérieur.		
08 • Obstacles, stockages et difficultés d'ouverture des portes relevés.		
09 • Repérage des sorties visible et cohérent avec les parcours.		
10 • Portes de protection : cales, obstacles et dommages visibles relevés.		
11 • Moyens de secours : accès et dégradations apparentes examinés.		
12 • Défauts visibles ou signalés sur éclairage, alarme et installations transmis au référent.		

Zones non visitées / limites :
.....

Visite interne visuelle et documentaire : ne remplace pas les vérifications réglementaires.
Ne pas improviser d'essai ou de manœuvre. Signaler immédiatement les situations urgentes.

Examiner les usages et l'organisation

Site : Date : Auditeur :

Périmètre / horaires :

Codes : O = observé sans anomalie apparente ; E = écart ; V = à vérifier ;
NV = non visité ; NA = non applicable (motif à préciser). Aucun code prérempli.

ID / point d'observation	Code	Constat / localisation / référence
13 • Locaux techniques et zones de stockage examinés avec accès autorisé.		
14 • Consignes cohérentes avec les locaux et activités réellement utilisés.		
15 • Rôles d'alerte, d'accueil des secours et d'accompagnement expliqués.		
16 • Solutions prévues pour les personnes ayant besoin d'aide identifiées.		
17 • Organisation examinée aux différents horaires d'exploitation concernés.		
18 • Difficultés issues des exercices et changements d'équipe prises en compte.		

Zones non visitées / limites :
.....

Visite interne visuelle et documentaire : ne remplace pas les vérifications réglementaires.
Ne pas improviser d'essai ou de manœuvre. Signaler immédiatement les situations urgentes.

Actions issues de la visite

Site : Date : Pilote :

ID constat / lieu	Action / résultat attendu	Responsable / date cible	Preuve / prochaine revue

Mesures immédiates prises / personne alertée :
.....

Date cible : préciser si délai notifié ou objectif interne. Aucun score global de conformité.

Bilan et suivi de l’audit

Site : Date : Pilote :

Périmètre réellement examiné et limites

.....
.....

Points prioritaires et décisions attendues

.....
.....

Actions engagées et responsables informés

.....
.....

Preuves à obtenir et prochaine revue

.....
.....

Rédacteur / destinataires du bilan / date de diffusion

.....
.....

Le bilan décrit les faits observés. Il ne constitue pas une attestation de conformité.